

Les données à caractère personnel que contient ce contrat pourront être saisies sur fichier informatique et, en application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, le mandant personne physique peut exiger qu'elles soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées, effacées, et pour des motifs légitimes s'opposer à leur traitement informatique.

